

GROUPE “LA CÔTE-D’OR PASSIONNÉMENT” LES RÉPUBLICAINS - UDI - DIVERS DROITE

Le Département au cœur de la décentralisation !

Du 1^{er} au 3 décembre prochain se tiendront les Assises des Départements de France, dans l’Ain, à Bourg-en-Bresse.

Ces Assises, ouvertes aux 4 500 Conseillers départementaux permettront de présenter la vision de la place que les Départements entendent occuper dans une France réellement décentralisée.

Alors que le débat présidentiel s’engage, nous sommes les mieux placés pour redéfinir notre place dans la République et fixer le curseur de nos actions.

Et c’est parce que nous voulons que la Côte-d’Or soit un exemple, que nous avons organisé le 18 octobre une session extraordinaire pour déterminer le cadre de la toute première réunion de refondation à se tenir en France. Nous avons posé les premières pierres d’un débat majeur sur l’avenir des Départements ! Ce qui doit nous rassembler c’est de retrouver notre capacité à agir, c’est ce que nous avons en partage.

Cette contribution alimentera la réflexion commune avec les 101 autres propositions des départements.

Nous afficherons ce qui nous rassemble et nous nous en réjouissons !

Entre des Régions éloignées des citoyens, des métropoles repliées sur elles-mêmes et un État qui décide d’en haut, les Départements du 21^{ème} siècle ont montré durant la crise sanitaire qu’ils sont l’échelon indispensable de proximité et de solidarité !

Il est temps de remettre les Départements au cœur de la démocratie locale en proposant une véritable loi de Décentralisation.

Dans l’Ain, à Bourg-en-Bresse, nous porterons ainsi les attentes et les espérances de tous les Côte-d’Oriens en une société nouvelle, plus juste, solidaire et équilibrée. Nous avons la volonté de prendre toute notre place dans la véritable République décentralisée que nous appelons de nos vœux !

Président : François Sauvadet
François-Xavier Dugourd,
Catherine Louis et Emmanuelle Coint,
co-animateurs de la Majorité
Auxonne
 Marie-Claire BONNET-VALLET / Sébastien SORDEL
Beaune
 Charlotte FOUGÈRE / Pierre BOLZE
Brazey-en-Plaine
 Emmanuelle COINT / Gilles DELEPAU
Châtillon-sur-Seine
 Valérie BOUCHARD / Hubert BRIGAND
Chevigny-Saint-Sauveur
 Viviane VUILLERMOT / Guillaume RUET
Dijon 1
 Clémentine BARBIER / François-Xavier DUGOURD
Fontaine-lès-Dijon
 Patricia GOURMAND / Patrick CHAPUIS
Is-sur-Tille
 Catherine LOUIS / Charles BARRIÈRE
Ladoix-Serrigny
 Anne PARENT / Denis THOMAS
Montbard
 Laurence PORTE / Marc FROT
Nuits-Saint-Georges
 Valérie DUREUIL / Hubert POUILLON
Saint-Apollinaire
 Christine BLANC / Laurent THOMAS
Semur-en-Auxois
 Martine EAP-DUPIN / François SAUVADET
Talant
 Céline VIALET / Alain LAMY

GROUPE “CÔTE-D’OR TERRES D’AVENIR” SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

Assurance chômage : stop à la précarité !

Après avoir été reportée plusieurs fois, du fait de la crise sanitaire notamment, la réforme de l’assurance chômage souhaitée par Emmanuel Macron et sa majorité est finalement entrée en vigueur le 1^{er} octobre dernier. Les conséquences de cette réforme sont immédiates : avec le nouveau mode de calcul de l’indemnisation des demandeurs d’emploi, personne ne ressort gagnant. L’étude d’impact fournie par l’Unédic révèle même que près de la moitié des demandeurs d’emploi devrait voir baisser son indemnité journalière de 24 % en moyenne.

La réforme, qui avait été présentée comme une manière de lutter contre la précarité et la multiplication des contrats courts, se révèle en fait être un nouvel outil d’appauvrissement et de précarisation des plus fragiles. Alors que la crise économique et sociale est toujours d’actualité, nous ne pouvons pas accepter que les plus précaires soient encore pointés du doigt

et sanctionnés. D’autant que les mesures qui concernent les entreprises, avec un système de bonus/malus sanctionnant celles qui abuseraient des contrats courts, n’entreront en vigueur qu’en 2022 !

Nous avons alerté le Président du Conseil départemental, dès le mois d’avril dernier, sur l’injustice de cette réforme, et sur le risque qu’elle faisait peser sur les finances des Conseils départementaux en entraînant un recours accru au RSA. Le vœu avait alors été rejeté par la majorité départementale.

Nous relançons cette alerte et appelons le gouvernement à retirer sa réforme, à repenser un système plus juste qui sanctionne les entreprises qui participent à la précarisation des salariés et non les demandeurs d’emploi qui la subissent.

Pour nous suivre :
 sur facebook.com/CotedOrterresdavenir
 ou sur twitter @CoTerresdavenir

Président : Christophe Avena
1^{ère} vice-présidente : Céline Tonot
Arnay-le-Duc
 Isabelle COGNARD / Pierre POILLOT
Chenôve
 Caroline CARLIER / Patrick AUDARD
Dijon 2
 Nathalie KOENDERS / Billy CHRÉTIEU
Dijon 3
 Catherine HERVIEU / Hamid EL HASSOUNI
Dijon 4
 Nuray AKPINAR-ISTIQUAM / Benoît BORDAT
Dijon 5
 Marie-Thérèse PUGLIESE / Christophe AVENA
Dijon 6
 Céline MAGLICA / Massar N'DIAYE
Genlis
 Gaëlle THOMAS / Martial MATHIRON
Longvic
 Céline TONOT / Christophe LUCAND